

26 NOVEMBRE 1919

355

161

E 2200 London 31/2

*Le Ministre de Suisse à Londres, G. Carlin, à l'Adjoint à la  
Division des Affaires étrangères du Département politique, Ch.L.E. Lardy*

L Personnelle. Société des Nations

Londres, 26 novembre 1919

[...]

A ce sujet et en me référant spécialement à la dernière phrase du télégramme du Département No.81<sup>1</sup>, je crois, à titre personnel, devoir faire remarquer que les renseignements que j'avais prié le Département de me donner et qu'il a bien voulu me fournir par ledit télégramme, ne m'ont pas été demandés par Sir Eric Drummond directement. Il existe entre la Légation et le Secrétariat général une liaison plus souple et moins officielle. Voici ce qui se passe: Lorsqu'un chef de section a besoin d'un renseignement ou de documents sur la Suisse, il s'adresse tout naturellement à M. William Martin. Celui-ci, dans l'intérêt de son pays, pose à la Légation la question de savoir s'il lui est possible d'obtenir les informations ou documents désirés. La Légation n'hésite pas à fournir ou à se procurer les renseignements demandés, car elle a tout intérêt à ce que le Secrétariat soit informé de manière précise et dans un sens suisse, au lieu de laisser le Secrétariat s'adresser à l'Office britannique des Affaires étrangères et par ce dernier au Ministre de Sa Majesté à Berne.

M. William Martin peut, en sous-mains et dans le cadre de ce qui est admissible et légitime, rendre des services à la Suisse, en faisant au Secrétariat général le rapport journalier sur la presse suisse, un mémoire sur le sens et la portée des élections à l'Assemblée fédérale, un mémoire justifiant le choix de Genève comme siège de la Ligue, un exposé sur les efforts du Conseil fédéral en faveur de la Société des Nations, sur l'attitude du Parlement et du peuple, sur l'opportunité qu'il y a à persuader celui-ci lentement et sans rien brusquer etc., etc.

J'ai tenu à vous renseigner sur la manière dont, depuis l'arrivée de M. William Martin à Londres, la Légation reste en contact suivi, mais purement officieux avec le Secrétariat général et je vous serais obligé d'en faire part confidentiellement à M. le Conseiller fédéral Calonder. Il faut en effet éviter d'éveiller l'impression que M. William Martin est en contact trop intime avec la Légation, ce qui n'est pas le cas, M.W. Martin agissant d'une manière parfaitement correcte; mais, d'autre part, il serait impardonnable à la Légation de ne pas se servir, dans l'intérêt du pays, d'un trait d'union qui s'offre à elle.

A ce sujet, je dois ajouter, du reste, qu'avant l'arrivée de M. William Martin, le 25 octobre, la liaison entre la Légation et le Secrétariat de la Société des Nations existait déjà, dans la même forme officieuse, entre mon collaborateur, M. Henri Martin et son ami Pierre Comert, chef de la Section de l'information. [...]

---

1. Non reproduit.